ou plus ou de la valeur annuelle de £5 ou plus, et qu'elle a été prise par le déposant du dernier rôle d'évaluation de la dite municipalité fait par les cotiseurs et finalement adopté par le conseil municipal, et qu'il n'a délivré que les certificats y mentionnés et point d'autres, et il a signé.

A. B., Secrétaire-trésorier de

Assermenté devant moi, à

C

1856.

(Signé,)

A. B.,

CEDULE E.

Vous faites serment que votre nom est A. B., que vous êtes la personne nommée et désignée au certificat que vous produisez, que vous avez plus de vingt-un ans, et que vous n'avez pas encore voté à cette élection.

CEDULE F.

A. B., député officier-rapporteur pour le de , étant dûment assermenté, dépose et dit que le rapport ci-annexé est correct et vrai sous tous rapports, et que la liste de voteurs y annexée est la liste à lui délivrée par le secrétaire-trésorier de , et que les certificats aussi ci-annexés sont tous ceux et point d'autres que ceux qu'il a reçus du dit secrétaire-trésorier et des voteurs au poll tenu dans l dit de les jours de 185 , à l'élection d'un membre pour représenter le comté d'Argenteuil, dans l'assemblée législative. Et le déposant a signé.

A. B.,

Secrétaire-trésorier de

Assermenté devant moi, ce

jour de

185

C. D.

J. P.